

Principes directeurs

I. Droits des étudiantes et étudiants

Les droits et les responsabilités des membres de la Féécum sont compatibles avec les libertés fondamentales reconnues dans la Charte canadienne des droits et libertés ainsi que dans les lois du Nouveau-Brunswick et du Canada.

II. Accessibilité à l'éducation

La FÉÉCUM défend le droit à une éducation accessible de qualité en français pour tous et pour toutes et appuie l'établissement d'un système d'éducation postsecondaire où les admissions sont basées sur le mérite plutôt que sur la capacité de payer.

III. Communauté acadienne

- a. La Fédération reconnaît le caractère unique de l'Université de Moncton, soit celui d'être la seule université francophone du Nouveau-Brunswick.
- b. La Fédération reconnaît que la clientèle acadienne est la clientèle la plus importante de l'Université de Moncton, au sein de ses constituantes. La Fédération appuie donc toute démarche qu'elle juge importante au développement et à l'épanouissement de la communauté acadienne du Nouveau-Brunswick et d'ailleurs.
- c. La Fédération reconnaît aussi le 15 août comme étant la fête nationale des Acadiens et Acadiennes.

IV. Égalité

- a. La Fédération représente les intérêts étudiants et, de ce fait, elle défend le principe d'équité et prend les mesures nécessaires pour s'assurer qu'il n'y a pas de discrimination fondées sur la race, l'origine ethnique, la couleur, la religion, le sexe, l'âge ou les déficiences mentales ou physiques.

VI. Environnement

La Fédération vise à promouvoir la protection de l'environnement dans son quotidien. De plus, elle encourage et appuie toute mesure prise dans ce sens dans le milieu universitaire et communautaire.

VII. Jeunesse

- a. Étant donné que la majorité des étudiants membres de la Fédération font de la jeunesse, la Fédération appuie toute démarche visant à défendre les droits de la jeunesse et de promouvoir son épanouissement.
- b. La Fédération reconnaît le 21 mars comme étant la journée de la jeunesse au Nouveau-Brunswick.